

# ISOLAIR

**ISOLAIR** est un isolant thermique pour le bâtiment à base de fibres de bois, se présentant sous forme de panneau rigide muni d'un usinage rainé bouveté sur les 4 côtés. Cet usinage étant centré pour les épaisseurs de 30 à 80 mm.

**ISOLAIR** est revêtu d'une substance antidérapante uniquement sur la surface supérieure des panneaux, qui permet d'améliorer le confort de marche au droit des chevrons.

## Domaine d'emploi

Le panneau **ISOLAIR** est destiné à l'isolation thermique par l'extérieur :

- des façades derrière un bardage ventilé à joints fermés,
- des toitures en pentes selon le procédé dit « Sarking », appliqué sur charpentes bois traditionnelles.

## Constituants

ISOLAIR		
Procédé	Voie sèche	
Fibres de bois résineux	95 ± 1 %	
Adjuvant (% massique)	5 ± 1 %	
épaisseur	30 à 80 mm	100 à 200 mm
Masse volumique apparente (kg/m <sup>3</sup> )	200 kg/m <sup>3</sup> ± 10 %	145 kg/m <sup>3</sup> ± 10 %

## Conditionnement

ISOLAIR			
Format	Epaisseur	30 à 60 mm	60 à 200 mm
	Longueur x largeur	2 500 mm x 770 mm	1 800 mm x 580 mm
Dimensions utiles	Longueur x largeur	2480 ± 1 mm x 750 ± 1 mm	1780 ± 1 mm x 560 ± 1 mm
Equerrage	≤ 1 mm/m		
Planéité	≤ 0,5 mm		
Marquage	Chaque palette est étiquetée CE.		
Conditionnement	Les panneaux sont regroupés en colis, posés sur une palette filmée gerbable.		
Stockage	Les panneaux peuvent être stockés à l'extérieur sur support plan aménagé pour l'écoulement des eaux de pluie. Il est possible de gerber jusqu'à 4 hauteurs de palettes.		

## Caractéristiques - Marquage CE

**ISOLAIR** est un isolant thermique du bâtiment conforme à la norme NF EN 13171 « Produits manufacturés en fibres de bois (WF) ».

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécification Technique Harmonisée
	30 à 80 mm	100 à 200 mm	
Conductivité thermique – $\lambda_D$ (W/(m.K)) – NF EN 12667	<b>0,044</b>	<b>0,041</b>	EN 13171 : 2012+A1: 2015
Résistance thermique – $R_D$ (m <sup>2</sup> .K/W) – NF EN 12667 (par épaisseur)	(30 mm) <b>0,65</b> (35 mm) <b>0,75</b> (40 mm) <b>0,90</b> (52 mm) <b>1,15</b> (60 mm) <b>1,35</b> (80 mm) <b>1,80</b>	(100 mm) <b>2,40</b> (120 mm) <b>2,90</b> (140 mm) <b>3,40</b> (160 mm) <b>3,90</b> (180 mm) <b>4,35</b> (200 mm) <b>4,85</b>	
Tolérance d'épaisseur	<b>T5</b>		
Réaction au feu	<b>E</b>		
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	<b>(a)</b>		
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation Caractéristique de durabilité Stabilité dimensionnelle Déformation sous charge en compression et conditions de température spécifiées Détermination des valeurs de résistance thermique et conductivité thermique après vieillissement	<b>(b)</b> <b>DS(70,-)2</b> <b>NPD</b> <b>NPD</b>		
Résistance à la compression Contrainte en compression Charge ponctuelle	<b>CS(10Y)250</b>	<b>CS(10Y)100</b>	
Résistance à la traction/flexion Résistance à la traction perpendiculaire aux faces Résistance à la traction parallèle aux faces	<b>TR30</b>	<b>TR10</b>	
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation Fluage en compression	<b>NPD</b>		
Perméabilité à l'eau Absorption d'eau à court terme	<b>WS1,0</b>		
Transmission de la vapeur d'eau	<b>MU3</b>		
Indice de transmission des bruits de chocs (pour les sols) Epaisseur Compressibilité Résistivité à l'écoulement d'air	<b>NPD</b> <b>NPD</b> <b>NPD</b>		
Absorption acoustique	<b>NPD</b>		
Résistivité à l'écoulement d'air	<b>AFr150</b>	<b>AFr100</b>	
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	<b>(c)</b>		
Combustion avec incandescence continue	<b>(c)</b>		

(a) Aucune variation des propriétés de réaction au feu pour les produits en fibres de bois.

(b) La conductivité thermique des produits en fibres de bois ne change pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure fibreuse reste stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.

(c) Des méthodes d'essai européennes sont en cours de développement

Pour les épaisseurs de 30 à 80 mm **ISOLAIR** est conforme à la norme NF EN 14964 « Écrans rigides de sous-toiture pour pose en discontinu ».

Caractéristiques essentielles	Performances		Spécification Technique Harmonisée
	30 à 35 mm	40 à 80 mm	
Variation dimensionnelle	Type IL		EN 14964 : 2007
Résistance mécanique Résistance à la flexion	≥ 0.9 MPa	≥ 0.8 MPa	
Imperméabilité à l'eau	Réussie		
Réaction au feu	E		
Durabilité Résistance au gonflement en épaisseur	< 6%		
Conductivité thermique – $\lambda_D$ (W/(m.K))	0,044		
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu = 3$		
Isolation au bruit aérien	NPD		

Les niveaux de résistance à la flexion et de résistance au gonflement permettent d'attester d'un usage général du panneau **ISOLAIR** (de 30 à 80 mm) en milieu extérieur Type SB.E

## Caractéristiques (hors Marquage CE)

Caractéristiques	Performances		Référentiel
	100 à 200 mm		
Résistance à la flexion	≥ 0.3 MPa		NF EN 310
Imperméabilité à l'eau	Réussie		NF EN 12467
Résistance au gonflement en épaisseur	< 6%		NF EN 317

	30 à 200 mm
Capacité thermique massique	2100 J/kg.K

Certification Keymark	30 à 80 mm N° 036-03.204	100 à 200 mm N° 011-7D053
	Certification NaturePlus	0104-1402-004-5
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A+	

## Mise en œuvre

**En façade ventilée**, **ISOLAIR** est posé derrière un bardage bois à joints fermés, ou bardage de type XIV, ce dernier étant réalisé conformément au DTU 41.2. Le mode de pose des panneaux **ISOLAIR** doit être effectué suivant les dispositions détaillées dans le DTU 31.2.

Sur support bois, utilisation de vis de type :

- EFIVIS SF, simple filet, posée perpendiculairement au support, pour les épaisseurs de panneau de 30 à 80 mm,
- EFIVIS DF, double filet, posée alternativement avec un angle 60°/120° par rapport au support pour les épaisseurs de panneau de 100 à 200 mm.

**ISOLAIR**, en épaisseur de 30 à 80 mm, est un pare-pluie rigide conforme au DTU 31.2.

**ISOLAIR**, en épaisseur de 60 à 200 mm, peut être utilisé comme pare-pluie rigide sur bâtiments à ossature en bois.

**ISOLAIR** est résistant aux intempéries pendant 3 mois avant mise en place du bardage et une fois le contre-lattage réalisé

**En toiture ventilée**, sur charpente traditionnelle, **ISOLAIR** est mis en œuvre sur platelage ou directement sur chevrons d'entraxe 70 cm maximum, en pose sur 3 appuis de largeur minimale 60 mm.

La fixation des contre-lattes est réalisée à l'aide de vis de type :

- EFIVIS SF, simple filet, posée perpendiculairement par rapport à la pente, pour une épaisseur d'isolation jusqu'à 80 mm,
- EFIVIS DF, double filet, posée alternativement avec un angle 60 ° / 120 ° par rapport à la pente, pour les épaisseurs d'isolation supérieures ou égales à 100 mm.

**ISOLAIR** prévient du passage de la neige poudreuse et de la poussière dans les combles.

**ISOLAIR** est résistant aux intempéries pendant 3 mois avant mise en place des éléments de couverture et une fois le contre-lattage réalisé.

La pose des panneaux **ISOLAIR** est réalisée conformément au « Guide de mise en œuvre **ISOLAIR** »

## Indications particulières

---

### Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit n'est pas classé dangereux selon les réglementations françaises et européennes.

Consulter la Fiche d'information et de sécurité pour des informations complémentaires,

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte - réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND - décharge classe II).

### Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du repère de fabrication : AABCCDD

AA : Heure de production ; B : numéro de l'usine de production de fibres de bois ; CCC : numéro du jour calendaire dans l'année ; DD : deux derniers chiffres de l'année en cours.

### Système de Management intégré QSE :

Le produit est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) certifié.**